

**DELIBERATION N° 07/2015
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 24 mars 2015**

Restructuration du groupe scolaire unifié La Fontaine à Fès

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le Conseil d'Administration valide la restructuration du groupe scolaire unifié La Fontaine à Fès pour un budget global de 7 millions d'euros toutes dépenses confondues, selon le plan de financement prévisionnel de l'opération suivant :

- mobilisation du fonds de roulement disponible et des ressources propres dégagées annuellement par l'établissement pour un montant de 4 millions d'euros,
- recours aux avances de France trésor pour un montant de 3 millions d'euros remboursé par l'établissement.

Nombre de votants : 27

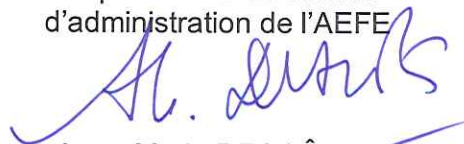
Pour : 27

Contre : /

Abstention : /

Fait à Paris, le 24 mars 2015

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE



Anne-Marie DESCÔTES